



LES
A V S E S
IVSTES ET EQVITABLES

QVI ONT MEV IEAN HAREN, IA-
dis Ministre. De quitter la Religion pre-
tendue reformée, pour se ranger
au giron de l'Eglise
Catholique.

*Recitée publiquement au peuple d'Anuers, en la grand'
salle du College des Peres de la Societé de Iesuu, le neu-
fiesme iour de Mars, 1586, par ledit Iean Haren &
depuis enuoyée par escript à son bon Seigneur & amy
Philippe D.*



AV PONT-A-MOVSSON,
Par Martin Marchant, Imprimeur de Monsei-
gneur le Duc de Lorraine.

M. D. LXXXVI.



Epistre dedicatoire de
l'Autheur, enuoyée à
Seigneur Philippe D.
ch. son bon amy.



MONSIEUR *i ay receu les lettres qu'il vous à pleu m'escire, qui ample-
ment me tesmoignēt l'affec-
tion charitable que me
portez, Dieu me fera la grace un iour, de
vous en faire recongnissance si i ay ce bien
d'estre honoré de voꝝ cōmandemens. Vous
me mandez, que depuis ma retraite en l'E-
glise Catholique, i auois acquis de grands
ennemis, voire que quelques vns auoient
conspiré ma mort & ma ruine, desquels ie*

4
ferois bien de me garder, creignant l'execution de leurs cruels desseins, estās gens barbares & cruels. C'est ce que de toute part lon m'a signifié: mais aiant ietté lancre de mon esperance en Iesu Christ qui regne au ciel a la dextre du tout-puissant, & estant armé d'une saine & bonne conscience, ie m'assure qu'il ne permettra pas qu'un seul cheueu de ma teste tombe en terre sans son vouloir, auquel sont assubiectis les diables & les tyrans. Or tant s'en faut, que tels & semblables torments & afflictions d'esprit estonnent ma foy & ma constance, qu'au contraire, ie loüe le Seigneur mon Dieu, qu'il m'est donné non seulement de croire, ains aussi de souffrir pour celuy en qui i'ay creu, sachant que mes souffrances ne scauroient estre longues, puis que ceste vie est courte, & celle que dure à tousiours est cointe avec vne felicité memorable & perpetuelle. Quāt a la foy, i'espere qu'elle croistra en moy, & m'accompagnera iusqu'au

5
bout. Et de recchef ie loüe Dieu de ce qu'il me fait ce bien, non seulement de le cōgnoistre, ains de santir interieurement combien est grande ceste misericorde, dont il a vsé en mon endroit, que moy miserable creature, qui de ma tandre ieunesse ay esté la pauvre brebis esgarée disposée à la mercy des loups, & de ce grād lyon infernal Sathan, voire perturbateur du regne de nostre Seigneur Iesu Christ. Il luy a pleu charitablement me prendre par la main, pour me rendre à ma treschere mere son Eglise, à fin de luy estre Saint temple & habitacle eternal. Ie sçay tresbien que plusieurs qui m'ont cōgneu le trouuent estrange, & en font diuers discours. Neantmoins ie puis protester deux choses deuant Dieu qui congnoist mō cœur & mes reins, deuant la face duquel ie suis prest de comparoistre quand il voudra. Premierement que ie n'ay cherché de mon propre, richesses, ny honneur de ce monde, ains au contraire reputant dommaige pour

l'amour de Iesu Christ tout ce qui m'estoit gain, me preparer à vne vie dure, fascheuse & labourieuse, & ainsi edifier mon prochain en saincteté & iustice, le reste de ceste vie. Secondement ie n'ay rien faict temerairement, ny sans equitable fondemēt, ains apres auoir esté bien & deument assurez, tāt par la saincte Escripiture que par la doctrine des Peres, qu'il n'y a autre Eglise, qui soit la maison de Dieu, le temple du saint Esprit, la colomne & fermeté de verité que l'Eglise Catholique, Apostolique & Romaine, hors laquelle il ne se trouue vn seul peuple agreable à Dieu, qui puisse auoir salut & vie, lumiere ne verité. Et d'autant que me requereZ par voz lettres de vous mander les causes principales qui m'ont esmeu de ce faire, & que tous Chrestiens sont admonestez par la bouche de Saint Pierre, de se tenir prest à rendre responce à vn chacun qui leur demande raison de leur esperance. I'ay bien voulu

vous enuoyer ce petit discours, par où il vous sera aisé de cognoistre de quel esprit forcené sont conduits & menéz ceux qui soubz ombre de Religion & reformation, troublent le ciel & la terre, à la ruine & confusion de toute la Chrestiété. Dieu large en misericorde, qui tient le cœur de tout homme en sa main, vneille auoir pitié de tant de pauures creatures errantes, enseigner les ignorans, fortifier les foibles, illuminer les aueugles, & faire regner sa verité en tout peuple & nation, à fin que le monde vniuersel, ne recongnoisse qu'un Dieu & un seul Sauueur Iesu Christ, vne foy, & vne Eglise.

Et continue vostre santé Monsieur, en longue & heureuse vie. d'Anuers, ce sexiesme Mars, mil cinq cēs quatre vingts & six.

Vostre humble & seruiable amy.
I E A N H A R E N.

8

LES CAUSES IUSTES
*& equitables qui ont incité Lean Ha-
 ren autresfois Ministre, protestant de
 quitter la Religion pretendue reformée
 pour se ranger au giron de l'Eglise Ca-
 tholique.*



DREMIEREMENT il dit que naissant au mode, il fut fait Chrestien, & receu en la societé des enfans de Dieu par le baptesme, en l'Eglise Catholique Apostolicque, & Romaine: mais que de sa tendre ieunesse, il auroit esté nourry & instruit aux escoles des protestans. Tant que croissant en Iuy le iugement & l'experience, il se seroit mis à rechercher aux escriptures des Peres anciens, les marques de la vraye Eglise, qui sont:

L'ancienneté, l'vniou, la generalité & succession que iamais il n'auoit sceu trouver entre lesdicts Protestans, ains au contraire, nouveauté, partialité, temerité, & oultre cuidance.

Et d'autant que l'vne de ces voyes tire à la vie, l'autre à la mort, voire à la mort éternelle, & qu'vn chacun doit auoir soin du salut de son ame. Qui peut trouver estrange, si fuyant l'ire, & le couroux de Dieu, qui tombe ordinairement sur les esprits rebelles

9

rebelles & obstinez il se soit retiré en ceste Eglise qui l'auoit engendré à Iesus Christ des le commencement, laquelle a le consentement des peuples & nations, son autorité encommencee par miracles, nourrie d'esperance, augmentee par charité cōfirmee par l'antiquité & à sa succession des Apostres depuis S. Pierre iusque au iour present.

Secondement il dict d'auoir exercé la charge du ministere enuiron dixhuiet ans, tantost és villes, tantost aux courts de quelques Seigneurs, ou leurs Synodes l'enuoyent, mais Dieu n'auoit iamais permis que sa cōscience fut en repos pour les raisons qui suivent.

Premieremēt il luy sembloit que ceux desquelz il auoit receu l'imposition des mains (ors qu'ils fussent les premiers Ministres d'entre les Protestans) n'estoient vrayz ny legitimes seruiteurs de Dieu. Car comme les Peres anciennement pour discerner les vrayz Pasteurs d'entre les mercennaires ont tousiours proposé ces deux marques trescertaines, la succession & vocation sans lesquelles au vray dire il ny a point de legitime ministere en l'Eglise de Dieu. Souuent il fest enquis voire des plus vieux & exercites ministres d'entre eux. Que puis qu'ils reiettoient du tout ceste Eglise ancienne de qui donc ils tenoient leur vocation & succession: d'auoir succedé par vne vocation ordinaire ou coustumiere en l'Eglise, aux Apostres & à leurs disciples, ce seroit vne tresgrande temerité a eux de s'en preualoir, aussi ne le font il pas à mon aduis, de dire qu'ils leur ont succedé extraordinairement.

rement pour reformer les abus de l'Eglise, comme ils disent il le faudroit monstrier par miracles faits entre eux par visions, reuelations, ou par certaines predictions speciales des choses futures concernantes l'execution icy bas, du iugement ou des promesses de la misericorde de Dieu, tant en general qu'en particulier, ainsi qu'anciennement es vocations de Moyse & d'Aaró, de Samuel, d'Isaye & Hieremye & autres seruiteurs de Dieu, mais ou sont les miracles qu'ils ont faitz? s'en trouue il vn seul? ils disent qu'on na besoing de miracles auourd'huy. Ouy bien pour authentifier l'Euangile & doctrine des Apostres laquelle nous confessions auoir esté assez autorisee par signes & miracles, mais il est question de leur vocation qu'ils disent estre extraordinaire. Ou se trouue il escript aux liures des Prophetes & Apostres qu'il y ait eu en l'Eglise vocation extraordinaire, receüe sans estre marquee & approuuee pour le moins par l'vna de ces moyens sus nommez? Mais à la verité ils n'ont iamais sceu foudre ceste question. Que filz ne peuuent prouuer leur succession & vocation pourquoy preschent ils? pourquoy se parent ils de l'ancienne succession des Apostres pour faire sectes à part, & rompre l'vnité de l'Eglise? Pourquoy dressent ils autel contre autel dechassant avec forces & violéces les vrayes & legitimes Pasteurs? D'auantage il luy sembloit que les Apostres anciennement n'auoient point ainsi planté l'Eglise, comme font auourd'huy les protestants avec orgueil, feus, glaiues, & toute autre outrance,

ains avec douceur, mansuetude humilité, de bonnairété, dilection paix & charité.

Il reduisoit semblablement en memoire les horribles perfidies & impietez qu'il auoit veu & ouy depuis dixhuiet ou dixneuf ans qu'il festoit trouué en leurs Synodes, Classes, & Consistoires par lesquelles il est aisé de cognoistre que leur but n'est point de chercher la gloire de Dieu, ny le repos de la Chrestienté, ains soubz le manteau de reformation dechasser tumultuairement les Roys Princes & Seigneurs, ensemble les Ecclesiastiques, pour s'ineustir de leurs hõcurs biens & dignitez ainsi qu'il appert assez par tout le pays Bas, en France & ailleurs, ou ils ont pouuoir & autorité.

Combien de fois à il veu partager le Royaume de France & les pays Bas, tantost aux Allemans, tantost aux Anglois, tantost entre eux mesmes, qu'ils appellent les Eglises secantonants, ça & la par caballes & practiques pour ruiner leurs Princes & Seigneur s'ils pouuoient?

Combien de fois ont les Ministres & Consistoires esmeu les peuples & la noblesse à la guerre en France es pays Bas?

Combien de fois ont les principaux dentre eux tasché de negotier avec le Turq pour ruiner les Rois d'Espagne & de France s'ils eussent peu trouuer moyen d'executer leur cruel & sanguinaire dessein?

Combien de fois se sont ils efforcé d'inciter les Princes Chrestiens à la guerre les vns contre les

autres pour finalement par leur ruyne introduyre leur regne entretenans à ces fins vne infinité de factions, à la façon de Machiauel, que les principaux ministres scauent par cœur pour s'en seruir à toutes occasions?

Combien de fois l'un des principaux ministres d'entre eux à il protesté que son maistre & luy ne cesseroient tant qu'il auroit fait ruyner l'Espagne par la France afin de viure en paix és lieux de leur retraicte?

Combien de fois vn autre maistre ministre à il conseillé d'empoisonner la Royne Mere & ses enfans & mettre la couronne de France sur la teste d'un autre?

Quels sanglants & violants conseils à il ouy souuent donner esdicts Synodes, Classes & Consistoires pour tout à coup ruyner les Catholiques & leur Religion? Les actes de leur Theologie secrete, le tesmoignent assez, il y à quelque temps à Vitre en Bretaigne chez le Sieur de la Val, ou les premiers fondemens de ceste nouvelle ligue furent proiectez, laquelle l'on sollicite tant & par mer & par terre à la ruyne & confusion des Catholiques

Telles & semblables considerations l'ont rendu souuent perplex, voire estonné, voyant bien qu'il y auoit plustost en tout ce remuemét de mesnage de la passion que de la Justice & Religion. Cest pourquoy s'ennuyant a outrance, souuent, il à requis son congé, & chercha les moyens de soy retirer pour viure pritémēt sans se mesler plus par-

myleurs faicts iniques & violants.

Toutesfois ne le pouuant obtenir des Synodes & des peuples qui tousiours sy sont opposez. Il à patiemment endure son mal rongean son cœur. & ses entrailles d'ennuy, de regrets qui bien souuent il a exprimé à ses amys, qui en peuuent auoir souuenance, s'il leur plait. Car soubz ombre de Religion faire abiuurer son Roy & Prince naturel à vn pauure peuple & receuoir vn estranger, dechasser vne infinité de gens de bien, vendre leurs biens, & les choses sacrees & s'en enrichir soy mesme les priuer de leur Religion, establir les larrons au siege de Justice & leur commettre le public en main, qui est l'homme de bien qui n'en auroit regret & marrissement au cœur?

Il ne ramenteura point icy les vices infames commis par les plus signales ministres d'entre eux, craignant d'infecter l'air de telles sales & puantes meschanserez, seulement il aduertira les gens de bien de croire que les diables d'enfer ne sont point plus malicieux ny plus artificieux que ces iniques Balaams qui soubz ombre d'Eglise & de pieté couuent vn monstre hideux que la sainte escripture appelle antechrist, duquel a vray dire ils sont preceuseurs & fauteurs.

Il peut affermer en conscience n'auoir iamais veu parmy eux que de la legereté & ambition, vne profanation de toutes choses saintes & honnestes, l'auarice au lieu de charité, vne usure infame & desbordée mesme entre les ministres, haine, rancune & malueillance n'ayant iamais veu trois

ministres ensembles, saymer Chrestienmēt les vns les autres, leurs consistoires sont remplis de debats & querelles, les ministres contre le consistoire, ou le consistoire contre les ministres. Or ou il y à diuision Dieu ny habite point.

Il à veu les plus signales ministres de Geneue faire trancher la teste à vn des plus notables personnages de la France par ce qu'il festudioit à se reioindre au gizon de l'Eglise Catholique & neantmoins ledict ministre faisoit entendre qu'il estoit son amy & pourchassoit sa deliurance.

Il à veu le mesme, faire chasser presque tous ses compagnons les vns apres les autres, pour l'auoir censuré de ses vices & legeretez, il luy à veu poursuivre la mort & la ruyne des principaux bourgeois de ladite ville, par ce qu'ils estoient Catholiques, & n'a cessé tant qu'il les à veu mourir publicquement sur vn eschaffaut.

Il luy à autrefois ouy donner tels pernietieux conseils & aduis pour l'extirpation des gens de bien & de valeur, que ie ne peux croire que Dieu iuste, laisse vn tel monstre impuny, non plus qu'une infinité d'autres ses compagnons, qui troublent aujourdhuy le ciel & la terre, par leurs sinistres factions & conseils.

Il luy sembloit qu'il y auoit entre les Apostres & leurs disciples vne route autre forme de pieté, paix & concorde qu'entre les protestants. Car ils adoroient tous vn seul Dieu, vn seul Iesus Christ, ayant vne foy & baptesme, les vns pour dompter ceste chair rebelle & ennemye de Dieu, l'adonnoient

à leusnes, veilles, & oraisons, au contraire, il ny a que diuision, querelles & partialitez parmy les protestants tant en la doctrine qu'en leurs meurs & cetimoniez, s'excommunicants & blasmant les vns les autres avec telles outrecuidances & confusions, qu'aisement ceux qui ont du iugement & de la prudence iugent enidemment que l'esprit de Dieu ne reside point en eux.

Il a comté entre les protestants caluinistes, dix-huit & vingt bandes toutes diuerfes & contraires les vnes des autres Cest pire entre les martinistes car allant parmy l'Allemagne autant de villes, autant trouuez vous de diuersité & mutation de religion, voire dans vne ville il à cogneu trois ministres martinistes contraires les vns aux autres, d'autres voire des plus signalez ont changé six à sept fois de Religion: voila comment le diable à dimisé entre eux mesmes, ceux qui ont creu, à menfonges iusques à se condamner entre eux mesmes d'impiereté & d'infidelité.

Mais dira quelqu'un puis qu'il cognoissoit ces choses de long temps, voire que son ame estoit ferree d'ennuis & de regrets, pourquoy plustost ne sortoit il de ceste misere pour se ranger au giron de l'Eglise sainte & Catholique sans tant attendre & barguingner parmy tels infidels?

C'est le regret que continuellement il porte au cœur & qui l'accompagnera iusques à la mort, d'auoir non seulement cōsumé tant & tant d'annees en si pernicieuses estudes, mais qui plus est, d'auoir espousé vne querelle si mal'heureuse, par laquelle

toute la terre presque est auourd'hui languissante & gemissante souz le fardeau d'angoisse & d'affliction.

Mais que profite il de reprocher à vn auengle qui de ieunesse à perdu la veüe son auenglissement, voire si en plain midy il ne peut cōtempler la beauté du soleil il estoit certe du tout auenglé en ceste pernicieuse escolle de Geneue par tant de bourdes mensonges & faulces suppositions qu'on y profere contre la verité de l'Eglise Romaine pour en destourner les hommes que ce n'est pas moins de merueille d'y veoir vn hereticque de bon cœur se rager & faire à bon escient profession d'icelle que de veoir vn bœuf voler.

Car l'on fait entendre aux simples que l'Eglise Catholique est le siege de l'Anthechrist.

Que si ranger est fouler le sang de Iesus Christ au pied & faire abiuration du Dieu souuerain pour se precipiter aux enfers.

Caluin mentant impudamment escrit en son institution lib. 4. cap. 7. section 7. que le premier article de la Theologie des Catholiques est qu'il ny à point de Dieu, le secōd que tout ce qui est escrit ou qu'on presche de Iesus Christ n'est que mensonge & abus. Le troisieme, que tout ce que la sainte escriture contient de la vie eternelle & de la Resurrection de la chair que lesdicts Catholiques tiennent tout cela pour mésonge & abus & vue infinité d'autres semblables calomnies impudentes.

Or qui est l'homme donnant foy à icelles qui n'auroit

n'auroit horreur de si ranger de lire les escrits des Catholiques lon en destorne les hommes tant qu'on peut mesme en plusieurs lieux c'est vne peste mortelle & non pardonnable d'y auoir seulement mis le nez.

Quand aux Peres anciens (auxquels à vray dire gist la sagesse) lon en exhibe aux hommes certains traictez tirez d'iceux par lieux communs falsifiez & corrompuz, par lesquels ces menteurs donnent fausement à entendre qu'ils sont pour eux & approuent leur Religion.

Mais Dieu qui ne le vouloit perdre, luy donna hardiesse de lire certains traictez Catholiques remplis de pieté & de sçauoir si cōme les œures de Loys Granata, Hosius, d'Echius, d'Ozorius, de Cromerus Clingius, Lyndanus & autres semblables excellents escrits, par la lecture desquels il aperceut aussi tost les faulces suppositions des ennemis, & que meschamment ils calomnient voire à grand tort les Catholiques, lesquels adorent vn seul vray Dieu recognoissant vn seul mediateur au salut humain qui est le fils de Dieu mort pour noz pechez & resuscité pour nostre iustification & qui nous a esté fait du Pere iustice, sagesse iustification & redemption. Ils cherchent leur salut en la grace & misericorde de Dieu par la foy viue & operante par charité appuyee sur la mort & passion de Iesus Christ, & dressez vers luy comme vers son vray & seul obiect. Par le baptesme ils croyent qu'ils sont receuz en l'aliance de Dieu incorporéz en Iesus Christ, reuectuz d'iceluy & cō-

ioincts à luy de ceste vnion secreete & admirable, laquelle est par dessus tout ordre de nature pour estre membres de son corps, de sa chair, & os de ses os.

Ils ne reclamēt & moins n'adorent autre mediateur comme Dieu, qu'un seul Iesus Christ, qui seul est leur aduocat & mediateur vers le Pere de la redemption mais bien honorent ils & reclamēt les saincts morts comme leurs bons Seigneurs & amis, conformes en gloire au ciel, au fils de Dieu, & qui ont soing de l'Eglise militante icy bas, & prient pour elle, comme il appert par vn' infinité de tesmoignages contenuz en la sainte escriture.

Les Catholicques afferment deuant Dieu que les images ne sont adorees seruies, & honorees entre eux d'aucun seruice diuin, ains representants aux hommes comme histoires & memoriaux des choses passees afin d'en rafraichir la memoire aux Chrestiens. Et de vouloir pretendre que Dieu par sa parole nous auroit deffendu l'usage des images, c'est mal fait, veu que luy mesme commande a Moysē d'en faire pour l'usage du peuple d'Israel Exod. 25. verset 18. & seuent ailleurs.

Et Salomon batissant le temple de Ierusalem ne faillit selon l'ordonnance de Dieu, de bastir deux Cherubins en forme d'Ange qui representoient au peuple des Iuifz (selon que tesmoigne mesme Iean Calvin qu'en priant au temple ils assistoient en la presence de Dieu qui estoit figuré par l'Arche & de ses saincts Anges figurez par ces cherubins, Cal. sur le Psal. 105. Les Catholicques ne

tiennent ny recognoissent le Pape pour Dieu ny compaignon de son fils Iesus Christ (car autremēt ils ne prieroient point Dieu pour luy, sil l'estoit mesme) ils le recognoissent pour homme pecheur seruiteur de nostre Seigneur Iesus Christ constitué en ceste dignité de superintendant & chef ministeriel en l'Eglise, afin de l'entretenir en paix & vnion. Ainsi que Dieu fit anciennemēt à son peuple luy donnant Moysē pour le cōduire & le Roy pour chef subalterne de l'Eglise, & le fils de Dieu choisissant d'entre ses disciples & Apostres S. Pierre luy dit, pais mes brebis, & ailleurs tu es Pierre & sur ceste pierre i'edifieray mon Eglise.

Les Catholicques n'adorent vn Dieu de paste fait de main d'homme comme fausement les accusent les protestans, ains adorent le fils de Dieu Iesus Christ autheur du saint sacrement qui a dit, cecy est mon corps, cecy est mon sang, & pourtant ils adouent en ces parolles la presence corporelle de nostre Sauueur en ce sacrement voire qu'il se fait vne conuersion de la substance du pain & du vin, au corps & sang d'iceluy qu'on adore soubz les especes du pain & du vin.

Les Catholicques ne fondent leur iustification sur les œures & merites, ains sur les merites & la grace de Iesus Christ, par laquelle estant preuenus deuant aucun leur merite, ils se disposent à faire ce qui est requis pour estre iustifiez, & tesmoignent puis apres leur iustification par bones œures qu'ils font par le moyen de ceste premiere grace receuë, lesquelles sont tāt agreables à Dieu,

qu'il les guerdōne d'un accroissement de plus grāf faueur & grace, & en fin de la vie eternelle.

C'est à grand tort calomnier les Catholiques & publier par tout comme font les ministres protestants qu'ils n'adorent le vray Dieu le vray Iesus Christ ny le S. Esprit, ains comme ils disent vn faux Dieu, vn faux Iesus christ & vn faux S. Esprit, veu qu'ils recognoissent le mystere de la sainte Trinité selon que la sainte escriture le nous enseigne, & les quatre Cōciles de l'Eglise le publient aux chrestiens.

Or estant ce que dessus tres-veritable, & le contraire que les protestants publient, bourdes, mensonges, & fauses suppositions, cōme tout le mōde peut cognoistre par la lecture des liures Catholiques, & par tant de belles confessions de leur Religion, qu'anciennemēt voire aujourdhuy en Angleterre & ailleurs les martyrs ont signé & signent par leur sang & leur cendres, il appert assez que l'Eglise Romaine n'est point le siege de l'Antechrist, que la doctrine qu'on y enseigne n'est point diabolique pleine d'erreurs, & de tenebres meschantes & pernicieuses comme on fait entendre aux simples pour les tromper & deceuoir, ains est fondee sur la vraye pierre angulaire, qui est Iesus Christ nostre Sauueur & Redempteur.

Il trouuoit semblablement par la lecture des susdicts liures vne forme de pieté & Religion toute autre qu'aux liures des protestants, car comme la leur esleue l'homme en vne liberté charnelle & mondaine qui finalement le fait precipiter aux

enfens, au contraire l'autre l'abat & l'humilie pour finalement l'esleuer à Dieu, qui ne peut estre cogneu sans que l'homme se cognoisse, & desplaise en soy mesme.

Que si parmy les protestants se rencontre quelque forme de pieté & de bon ordre pour eblouyr les yeux des hommes, il trouuoit euidentement que contrefaisant les sūges, ils l'auoient tiré des Catholiques & de leur Religion.

La lecture des liures susdicts luy ont donné occasion de passer outre, c'est ajsauoir de s'appliquer du tout à refeuillerer les liures des Peres anciens, & luy furent mis és mains premierement Vincent Lirinensis anciennement fidele seruiteur de Dieu qui viuoit, il y à plus de douze cents ans.

Item les Epistres de S. Ignace disciple de S. Iean, S. Augustin de la Cité de Dieu, les œures de S. Cyprian & de Tertulien & ainsi petit à petit quittant les escrits des protestants, il s'adonna totalement à examiner les Peres.

Il trouuoit en la lecture d'iceux vne toute autre forme de Religion de pieté & modestie que celle qui s'obserue parmy les protestants.

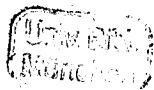
Il trouuoit semblablement que les abreges & lieux communs d'iceux qu'on exhibe aux simples en leurs escolles, estoient falsifiez, corropuz, plains de bourdes & de mensonges, qui fut cause, tant pour mieux s'exerciter en la lecture desdicts Peres que pour recognoistre & remarquer la verité, qu'il se mit à en tirer vn sommaire en forme de lieux communs, commençant à ceux qui ont

vescu tost apres les Apostres, & finissant au temps des Scholaſtiques. Ce qu'il feit, non point à la façon des protestants qui semblables à la mouche, s'arrestēt sur la rongne ou la galle, laissent le corps sain & entier. Ils nous apportent contre les Catholiques quelques sentences ambigues, & tirees de quelques Peres, ne se soucians du reste si beau, & si docte puisse il estre, ne de ce qui procede, où suit apres. En quoy iniquement ils abusent desdicts Peres, & leur font tort, ains regardant qu'ell estoit la Religio, & la forme de discipline de leur temps, il la confermoit par la parole de Dieu, & leurs propres escripts. Or lesdicts peres luy ont enseigné ce que s'en suit.

Premierement, que ceste doctrine, qu'avec feu, glaue, violence, & toute autre outrance, les Protestants affligent, de chassent, & tachent d'extirper s'ils pouuoiet, est neantmoins la Religion Ancienne, pour laquelle vn infinité de Martyrs ont souffert, & que tous les docteurs de l'Eglise tāt Grecz que Latins, depuis le temps des Apostres, ont toujours creu, receu, & enseigné aux Chrestiens par toutes les quatre parties du monde, comme verrez par ce petit discours qui suit.

DV BAPTESME.

Anciennement lon souloit prester le serment à Dieu le Createur au Baptesme, qui est l'entree des Chrestiens en l'Eglise, en la mesme forme, maniere & ceremonies que nous faisons auioy d'huy en l'Eglise catholique, si comme avec l'ontion, exorcisme, adiuration, & signe de la croix.



Tertulien voisin des Apostres, au liure qu'il intitule de *Resurrectione carnis*, au liure de *Corona militis Christiani contra praxeam*, & contre Marcian, voire en vne infinité d'autres lieux, ouuertement il nous demonstre que telle estoit la coustume de baptiser de son temps, & que par succez, des le temps des Apostres ils auoiet aprins de faire ainsi. Saint Cyprian martyr, liure 1. epistre. 12. Origine Homel. 12. sur les nombres Saint Iean Chrylostome Homel. d'Adam & Euc. Item sur la premiere aux Corinthiens chap. 4. & sur le premier chapitre aux Ephesiens Basil. du Saint Esprit chap. 27. & 25. Saint Ambroise lib. 1. des Sacrements chap. 1. li. 2. chap. 5. lib 3 chap. 1.

Au temps de s. Augustin lon vsoit des mesmes ceremonies au Baptesme comme lon fait auioy d'huy en l'Eglise Catholique, voyez son commentaire sur le Psalme 30. Item de la Trinité lib. 15. ch. 16. Item contre Iulian Pelagian, lib 6. chap. 8. Itē en l'Epistre 105. & en vingt autres places de ses liures. *Arnobius*. excellent pere en l'Eglise, escriuant sur le Psal. 25. & *Rabanus Maurus*, au liure premier de l'institution des clergs, chap. 27. voire tous les anciens docteurs ont grandement eu en estime & reuerēce. les ceremonies baptismales que les protestants reprouent tant.

DV SACREMENT DE

CONFIRMATION

LE Sacrement de Confirmation qui estoit en v'sage des le temps des Apostres, cōme il appartient par le 8. des Actes, & du 6. aux Hebreux, ac-

coustumé entre les Peres, iusqu'aujourd'huy, mesme à present est tenu & obserué entre les protestants Anglois, c'est vne temerité trop effrontée à Calvin, qui confesse ledit Sacrement auoir esté en v'sage au temps des Apostres, de piétre ceste hardiesse de l'oster de l'Eglise. Qui voudra prendre le loisir de regarder ce que les Peres anciens escriuent de ce Sacremēt, qu'il regarde les actes du Concile *Eliburtinum*, canon 38. celuy d'Orleans canon. 3. celuy de Loadicene, canon 4.^o. celuy de Meaux, celuy de Florence, &c. Tertulian liure de la resurrection de la chair, & au liure de Baptesme.

Saint Cyprian, liure 1. epistre. 12. & en l'epistre à Iulian, & de l'onction du chresme, & des autres sacrements s. Ierosme contre les luciferiens, S. Augustin cōtre les lettres de Petilian, lib. 2. chap. 104. du baptesme contre les donatistes, lib. 5. chap. 19. sur le psal. 26. en la preface & ailleurs, Basile le grand au liure du Saint Esprit. chap. 27.

Theodore, Cirille Alexandrin, voire tous les Peres ont eu en grand estime ledit Sacrement par lequel la grace du s. Esprit nous est communiquée à fin de nous armer contre noz ennemis, visibles & inuisibles.

DE LA MESSE.

AV temps d'Ignace, disciple de s. Iean. Item au temps d'Irenee, disciple de Policarpe, qui aussi fut disciple de s. Iean, lon celebrait la messe par toutes les Eglises, tant Grecques, que Latines, ledit Ignace escriuant à l'Eglise de Smyrne, leur deffend de celebrer ladiete messe sans l'Euesque Irenee à la

fin

fin du 32. chap. du 4. liure, appellé l'Eucharistie, l'oblation, & le sacrifice du nouueau testament & afferme, que c'est le sacrifice duquel le Prophete machie parle au premier cha. de ses reuelatiōs qu'on deuoit offrir à Dieu par tout le monde.

Tertulien qui viuoit au mesme temps, au liure de la couronne du Chrestien, dit ainsi. Nous offrons oblations pour les morts chacun an. Il repeete le mesme souuent ailleurs en ses escripts.

Saint Augustin 137. Sermon *de tempore*, dit ainsi. Apres le Sermon lon fait la Messe des cathecumenes, & en son liure des cōfessions lib. 9. chap. 4. il afferme que sa mere Monique requit, qu'apres, sa mort lon offrit sacrifice pour elle.

Le mesme saint Augustin lib. 22. de la Cité de Dieu chap. 8. fait mention d'un personnage qui auoit vne maison vexee des esprits malins, lesquels lon chassa, offrant illec le sacrifice du corps de nostre Seigneur Iesu Christ.

Saint Ambroise celebrait la Messe pour l'Empereur Theodose, & continuellement faisoit le mesme pour la conseruation & prosperité de l'Eglise.

Saint Cyprian 4. liure, Epistre's. *Epiphanius*, Origene, & tous les autres Peres, parlent si souuent, & si clairement de la Messe, qu'il n'y a que les malicieux, & les ignorants, qui rapellent en doute, si ce mistere est de Dieu, ou point. Mais oultre les tesmognages des Saints Peres, nous auons les liturgies, ou les messes anciennement celebrees en l'Eglise chrestienne, tant entre les Grecs, que

D

les Latines. Si cōme celle de s. Iaques frere de nre Seignr. Celle de Basille le grad, celle de saint Iean Chrysostome. Item la maniere de laquelle on vloit anciennement à Romme, l'an 150. en administrer la Messe selon qu'il est contenu en la Pologie de Iustin martyr, & depuis par Clement Alexandrin qui seruoit fidelement l'Eglise de Dieu, deux cents ans apres la natiuite de nostre Seigneur Iesu Christ. Nest-ce point vne impudence effrontee à Caluin, de dire que s. Gregoire à inuenté la Messe, & qu' auparauant lon ne scauoit que c'estoit? N'est-ce point hardiment fait, voire iniquement aux Protestants, de teietter tous ces Peres, pour adherer à vn moyne apostat Luther, qui confesse au traité qu'il a fait de la Messe particuliere, & de l'ostion des prestres, que Sathan luy à reuelé, que la Messe estoit cōtreuenante à l'ordonance de Dieu.

DE LA CONFESSION.

LA confession Sacramentale que Iesu Christ à recommandé aux Ministres Ecclesiastiques, que nous appellons prestres, à tousiours esté obseruée en l'Eglise pour la consolation des Chrestiens s. Cyprian au sermon 5. de *Lapsis*. Origene sur le pseaume 37. & sur le leuitique homel. 2. s. Augustin lib. 2. de *uisione infirmorum* chapitre 4.

Cyrillus sur s. Iean chap. 56. s. Ierosime sus l'Ecclesiastique, chap. 10. &c.

DV SACRÉMENT DE L'EXTREME ONCTION.

Saluian confesse au traité qu'il a fait, de reformer l'Eglise, & en l'antidote du Concile de tré-

te, Session 7. chap. 1. que l'extreme onction estoit tenu pour Sacrement au temps des Apostres. Qui donques à fait si hardis les protestantz de le trancher du nombre des Sacraments, & de n'en plus verser auourd'huy. contre l'expresse parole de Dieu qui le commande, s. Iaques 5. & s. Mathieu. 6.

DV LIBERAL ARBITRE.

Liberal arbitre estoit au mesme temps enseigné, creu, & receu entre les Chresties, comme lon fait auourd'huy en l'Eglise Catholique. Et tenoit on entre les Peres anciens pour vne heresie pernicieuse, ceste necessité absoluë qu'auoit introduit Simon le magicien, & depuis suiue des Manicheens, que les protestants de nostre temps ont renouvelé, dont s'en ont ensuinies tant d'absurditez contre la loy de Dieu, & toute honnesteté. S. Augustin escript certains traictez de ceste matiere approuuant du tout le franc arbitre.

Au traité qu'il à fait de *Hyponosticon* lib. 3. nous croyons dit il, & enseignons indubitablement que l'homme à son franc Arbitre.

Saint Cyprian *ad Cornelium*, lib. 1. epistre. 3. Iesu Christ dit-il, disoit à ses disciples, Ioh. 6. ne vous en vullez vous aussi aller? observant ceste loy, par laquelle l'homme est laissé en sa liberté. & remis en son propre arbitre, de choisir la mort, ou son salut. Origene s. Ambroise, s. Iean Chrysostome, Basil. Gregoire nissene. & Herphilat, s. Bernard & autres Peres, voire toute la sainte escripture, enseignent aux Chresties. que le filz de Dieu nous à rendu par son benefice & obeissance le liberal ar-

bitre, que le peché d'Adam nous auoit osté.

DV PURGATOIRE.

LE Purgatoire, depuis le temps des Apostres, à tousiours esté enseigné & creu entre les Chrestiens.

Saint Paul au 3. cha. de sa premiere Epistre aux Corinthiens parlant du Purgatoire, dit qu'il faut que soions sauuez, comme par le feu. S. Ambroise. s. Augustin, s. Ierosme, s. Gregoire, & aultres Peres anciens exposant ce passaige, afferment tous que ceux qui auant la mort n'ont obtenu pleniere remission de leurs pechez, sont purgez par le feu auant que d'entrer au Royaume de Dieu.

S. Augustin au liure de la Genese contre les manicheens, lib. 2. chap. 20. parlant clairement de ce feu, dit, que tous ceux qui sont maculez de peché, seront entierement ou condamnez ou purgez par le feu de Purgatoire. Item de *Ciuitet. Dei*, lib. 18.

S. Ambroise, de la mort de l'Empereur Theodose, & sur le psal. 18. confesse le mesme. S. Iean Chrysostome en fait vn sermon expres.

DE L'INVOCATION DES

SAINTS.

AV mesme temps, & les mesmes docteurs, voins & disciples des Apostres, enseignoient, & l'Eglise les croyoit, que c'estoit bié fait de prier les saints trespassés. Origene sur les cantiques homel. 3. affirme que puis que la charité des saints demeure apres leur deces enuers ceux qui sont au monde, que sans doubte ils ont soing du salut d'eux, & les aydent par leurs prieres, selon qu'il est

escript au liure des Machabées, lib. 2. chap. 15. c'est cyle prophete de Dieu, Ieremie, lequel prie sans cesse pour le peuple. Ledit Origene sur Iob, lib. 2. fait sa priere à Iob, & dit ainsi: biéheureux Iob qui vis perpetuellement deuant Dieu, & demeure victorieux en la presence du Roy nostre Seigneur, prie pour nous qui sommes miserables. *Et in lamentatione*, il adresse sa priere à tous les saints. s. Cyprián escriuant, *ad Cornelium Papam*, lib. 1. epistre. 1. celuy de nous deux, dit-il, qui partira le premier de ce monde, Dieu luy faisant ceste grace d'estre appellé le premier, que nostre charité dure tousiours enuers Dieu, & que nostre oraison soit continuée pour le salut de noz freres & soeurs, à ce qu'il plaise à Dieu nostre pere nous faire misericorde.

Ladite inuocation des saints, estoit vísitée en l'Eglise au temps de s. Augustin, il dit au lib. 20. contre faulste Manichée, chap. 20. les Chrestiens obseruent les iours des festes dediez aux martyrs, afin que par leurs exemples, estans exaltez, ils viennent à suyure leurs traces, & soyent participans de leurs merites, & aydes par leurs prieres.

Item, au lib. 22. de la cité de Dieu, chap. 8. Il raconte qu'une ieune fille appellée Palladia, fut miraculeusement guerrie de paralésie, par l'innocatió des. Estienne martyr, s. Basile en l'Homelie. 20. des quarante martyrs, en l'Ho. 20. de Gregoire Nazianzene, en l'oraison de s. Cyprian, l'oraison funebre des. Athanase, en l'oraison funebre de s. Basile le grand, s. Iean Chrysostome en l'Homel 66. au peuple d'Antioche, s. Ambroise au liure des vesues, &

en l'oraïson de la mort de son frere, & sur le 22. ch. de s. Luc, voire tous les autres Peres ont approuué, & creu l'innocation des saints.

DES IEVSNES ET DV

CARESMÉ,

EN ce mesme temps lon obseruoit diligemmet le carefme, *ignatius*, disciple de s. Iean, escriuant aux Philippiens, les admoneste de garder bien, & diligemment ledit carefme, comme vne institutio ordonnée de Dieu.

Thelesphorus, qui a vescu tost apres les Apostres, confirme le mesmes. Ambroïse en escript plusieurs sermons si, comme le sermon 24. 25. 26. &c. s. Augustin, *de tempore*, sermon 69. dit que par l'observation du carefme, les bons sont dicernz des mauuais, le payen du Chrestien, l'heretique du fidele. Tous les Peres anciens, & les concilz, cōme celuy d'Agathense, & d'Aurelianense disent le mesme.

DES PELERINAGES.

LEs pelerinages estoient en ce mesme temps en tresgrande vñance & recommandation, s. Augustin en l'Epistre 137. dit qu'il conseille à vn prestre nommé Boniface, & à vn ieune hōme, d'aller d'Affrique à Nole, ville d'Italie, en pelerinage visiter le corps de s. Felix. Le mesme s. Augustin affirme en diuers lieux de ses ceures, qu'on obseruoit de son temps, les jours des festes, tant en l'honneur du filz de Dieu, que des saints personnages morts martyrs, pour le nom d'iceluy, Epistre. 119. chap. 15. lib. 2. de la doctrine Chrestienne. chap. 29.

DES IMAGES.

C'Est vn mensonge forgé en la boucille des Protestants de dire qu'il ny auoit nulles images anciennement aux temples des Chresties, veu que du réps de s. Augustin, l'image de Iesu Christ, & des Apostres estoient en vñage, lib. 1. chap. 10. du contentement des Euangelistes *Eusebius*, lib. 3. de son histoire Ecclesiastique, dit que l'image de Iesu Christ estoit au milieu d'eux, *Damasceus*, lib. 4. chap. 19. dit que la coustume d'auoir des images estoit procedée des traditions Apostoliques. *Athanasius* escrit bien au long les miracles faits en la ville de Berith, deuant l'image du Crucifix, *Eusebius*, lib. 7. escrit de l'image de s. Pierre & de s. Paul: l'usage des images fut approuué au secōd Concile de Nicée. Item au Concile de Constantinople soubz Irenée, & par tout ailleurs.

DES PROCESSIONS.

AV temps de s. Augustin les Chrestiens alloiēt aux processions par grandes bandes, comme ille testifie, escriuant ainsi au 22. lib. de la Cité de Dieu chap. 8. Comme Prouet Euesque portoit aux eaues ribilitaines, les reliques du tresglorieux martyr s. Estienne, il venoit à sa remembrance, vne foule & rencontre d'vne si grande multitude, la vne femme aueugle pria qu'on la menast à l'Euesque qui portoit les saints gaiges, elle luy bailla des fleurs q̄lle luy apportoit, les reprint, & toucha les yeux, incōtinent elle veit mouit clair. Et au mesme lieu ledit s. Augustin racompte comme Lucille Euesque de Synice, fut guery d'vne fistule, portant

en procession les reliqs du mesme martyr, s. Estienne, s. Augustin en l'Epistre 86. à Casulan.

Quiconque voudra veoir en quel hōneur, dignité & reuerance les anciens ont tenu les reliques des martyrs, qu'il lise s. Ambroise en l'Epistre 85. au sermō 91. de limitation des corps saints, Geruais, & Prochais. Item au sermō 92. du martyr s. Nazare. & Celse, s. Basile en l'Homelie sur le Psal. 115. sau. & Iean Chrysostome en l'Homelie 66. au peuple d'Antioche, s. Augustin comme dessus, au lib. de la Cité de Dieu, chap. 8. Paulin en la vie & miracles de s. Felix martyr de Nole, s. Iean d'Amascens, au 4. lib. de la Foy Catholique chap. 16. Item les Conciles de Grangaufe, Canon 20. & celuy de Nice act. 7. Je sçay fort bié que les protestants s'en mocquent: mais qu'ils se gardent qu'il ne leur en preunét comme à Cham filz de Noé, qui s'estoit mocqué de son pere: ils ne se sont point contérez presque par tout où ils ont ietté les fondemens de leur tyrannie, de bruffer les excellents escripts des saints Peres, ains ont mis au feu leurs reliques que des le temps des Apostres tous les Chrestiens ont eu en l'honneur & reuerence.

DV P A P E.

Les mesmes Peres afin de maintenir & continuer la paix & la concorde de l'Eglise, reconnoissent icy bas entre les Euesques vn chef ministeriel successeur de s. Pierre, s. Ambroise, Origine, s. Augustin & les autres Peres, ont recognu l'Euesque de Rome pour tel. Au parauant eux Irenée Tertulien, & tous les disciples des Apostres, avec

les

les Cōciles & décrets des peres, ont fait le mesme & pourtant s. Augustin de l'vtilité de croire, ch. 17. donnoit anciennement vn bon conseil à Honorat: douterons nous, dit-il de nous reposer au giron de l'Eglise, laquelle par successiō des Euesques, à tousiours eu autorité, souueraineté de la chiere de S. Pierre, nonobstant que les heretiques aient abayé cōtre icelle, qui ont esté condāpnez, partie par le iugement du peuple, partie par l'autorité des cōciles, partie par lexc ellèc des miracles. Et aillieurs faisant le mesme s. Augustin, vn denōbrement des Euesques de Rome, depuis s. Pierre, iusques à celuy qui estoit de son tēps Pape. Il prouue euidément, que sous l'vnité de l'Eglise Romaine, la vraye foy & religiō Chrestienne est tousiours demeurée en l'Eglise visible, sans erret en aucun point de doctrine.

Que si depuis le tēps des Apostres iusques à s. Augustin, il ne s'est fait aucun changemēt de doctrine ny a Rome, ny aillieurs, qui ait peu rōpre ceste vni té d'Eglise. Selon mesme que Calvin & autres protestans sont contraints de cōfesser? Pourquoi s'efforcent ils de retirer les hōmes? Pourquoi l'appellent ils le siege de l'Antechrist? Abominable pail-larde! la maison du diable? faisant auourd'huy par tout en l'Europe vn scisme tāt horrible, par lequel ils sont cause de tāt de sang innocent, respādu par toute la terre, & de faire vne infinité de vesues, & d'orphelins, à la ruine & cōfusion de tout le monde. Puis que la Religiō des Catholiques auourd'huy est la mesme qui estoit au temps des susdits Peres.

Or il dit de n'auoir point seulement aprins des

E

Peres ce que dessus : mais vn autre point de tres-grande importance à quoy ie supplie tout le monde de vouloir prendre garde.

C'est, qu'examinant le fondement de la Religión des protestants, avec les liures, & conceils des peres, il trouuoit iceluy estre entierement tiré des anciennes heresies, refutée par la parole de Dieu, & l'autorité de l'Eglise comme voirez par ce discours qui sensuit, lequel peut tesmoigner à plain, combien est pernicieuse, voire pleine de blasphemmes, la doctrine des protestants.

BLASPHEMES DES PROTESTANS CALVINISTES, contre les personnes de la Trinité.

AVcunement, *Arius, samosatenus*, Mahumet & autres heretiques, blasphemant contre les personnes du filz de Dieu, & du S. Esprit, nioyent que Iesu Christ eut prins son essence du Pere, renuersant la roy de l'Eglise, qui croit que le pere a engendré son filz de sa propre substance, & est dit Dieu de Dieu. Autant en disoient ils du S. Esprit departissant l'essence d'vne qui est simple en trois diuerses essences.

Feu Iean Calvin & autres protestants, en ces derniers temps, ont renouvelé ceste pernicieuse doctrine, niant que Iesu Christ nostre sauueur fut engendré de la substance du pere, & qu'il eut prins son essence, de l'essence d'iceluy. Lisez l'institution de Calvin, lib. 1. chap. 13. sect. 2. 19. 23. & 24. Ité son liure contre Valérian Gentil, & en l'Epistre aux freres polonoys il passe plus outre: car sur le 24. chapitre de genese, verset. 8. à la façon d'*Arius*, il appelle Iesu

Christ second Roy apres Dieu: & sur le 6. de s. Ieã verset 57. il l'appelle seconde cause de vie.

Blasphemes de Calvin contre le saint Esprit.

NE blaspheme il point contre le S. Esprit, en seignant qu'il ne prend son essence ny du pere, ny du filz. & que la puissance d'iceluy estoit astrainte d'enseigner les Apostres, les choses seulement qu'ils auoient ouyes de la bouche de leur maître: lequel assure tout le contraire en s. Ieã 16. leur disant. P'ay encoré beaucoup de choses à vous dire mais vous ne les pouuez porter maintenant. Or quand l'esprit de verité sera venu, il vous enseignera toute verité. N'est-ce point vn autre blaspheme proferé par Guillaume Farel en plaine dispute, de dire que le S. Esprit est vne emotion ou mouvement crée, il n'est point Dieu eternellemēt, & ainsi c'est de rechef renouveler la doctrine de *samosatenus, macedonius* & autres semblables anciennes heresies que toute l'Eglise deteste à bon escient, voire de cœur & d'affection.

DE LA TRINITE.

A la façon d'*Arius*, de Marció, Cerdó & leurs cōpagnons, ledit Calvin parlát de la Trinité, enseigne en son Institut. lib. 1. cha. 13. sect. 6 que les trois personnes d'icelle, ne sont autre chose q̄ trois residences mises par ordre en l'essence de Dieu.

Blaspheme de Calvin contre la personne du Pere.

NE blaspheme il pas cōtre la personne du Pere quand il nie la puissance infinie d'iceluy. escriuant en son institution, lib. 2. chap. 7. sect. 5. Ité au 4. lib. cha. 17. sect. 24. & sur le psal. 37. verset 4. que

Dieu ne peut faire aucune chose outre l'ordre establi en ce monde, & qu'il ne peut faire que ce qu'il a promis par sa parole: laquelle doctrine est non seulement contraire au premier article de la Foy: mais aussi à toute la sainte scripture, Esaye 50.2. & 59. Ieremie 18.6. Les protestans disent qu'ils se sont retirés des Catholiques, pour les abus: mais trouveront ils tels, & si in fames abus que les susdicts, & ceux qui s'ensuyuent?

Les Caluinistes font Dieu autheur du peché.

Caluin & ses disciples à la façon des Pelagiés, & manichiés, font Dieu autheur du peché, enseignât que Dieu endureit le cœur des hommes, afin qu'ils ne soiēt sauuez, & que par son decret & vouloir ils sont auuglis pour tost apres les ruiner & perdre, & ce pour nul autre cause, sinō qu'il l'auoit ainsi ordōné en son cōseil, auât qu'ils fussent créés.

Item, qu'Adam à esté tellement predestiné à peché, qu'il luy estoit impossible de leuiter. lisez l'Institu. de Caluin, lib. 3. chap. 21. Item lib. 1. chap. 17. & par tout au liure qu'il a fait de la predestination, & sur le 3. chap. de genese.

Itē que tout ce qui se fait en ce monde soit bien ou mal, aduiēt par la prouidēce & vouloir de Dieu. Que nuls larcins, paillardises, ou homicides, ne se cōmettent que la volōté de Dieu n'y entretiennēt que les larrons meurtriers & autres malfaiçteurs sont instrumēt de la prouidēce de Dieu desquels il se sert, qu'il pousse & incite le cœur de l'homme à mal faire, & que l'inceste d'Abfalon, à vrayement esté vne œuvre de Dieu.

DV FRANC ARBITRE.

Simon magus, les Manicheens ostōient aux Chrestiens le liberal arbitre, cōme si par la grace & le benefice de Iesus Christ, il n'eut receu ce que le peché d'Adā luy auoit osté, mais tous les Peres anciens leur ont viuement resistē par la parole de Dieu, & les ont condānez. De nostre tēps les protestans ont aussi nié le frāc arbitre, & excédans par trop exorbitāment les bornes de pietē & de modestie, quelques vns ont enseignē que Dieu n'est point moins autheur de la trahyson de Iudas que de la cōuersion de S. Paul, or si l'homme Chrestien n'a son frāc arbitre, necessairemēt s'ensuiuroit ces absurdites.

Premieremēt, que Iesus Christ venāt au mōde ne nous auroit ēdu par son benefice ce que le peché d'Adā nous auoit osté. Secōdement si l'homme n'a son frāc arbitre ce seroit en vain, qu'ō vseroit d'exhortation, admonition & reprehēcion en son endroit s'il n'estoit en sa puisāce fortifié de Dieu d'y obtempērer. Tiercemēt il s'ensuiuroit que le peché seroit de necessitē. En quatriesme lieu si les vices & les biens faicts ne procedēt du liberal arbitre, il ne seroit conuenable de les punir ou remunerer. En cinquiesme lieu il n'estoit en la libertē de l'homme d'essire le bien ou le mal, il faudroit que tous hommes fussent bons ou meschants.

DE LA COMMVNION DE LA CENE.

Brangerius nioit anciennement la presence réelle du corps & du sang de Iesus Christ en la Cene. Les protestants Caluinistes n'ont point de

hôte d'enseigner que le vray corps & le vray sang de Iesus Christ sont autant esloigné de nous en la cõmunion que le pi^r haur ciel est de la terre. Voiez qu'a fait Theodore de Beze au colloque de Poissy tenu le 9. de Septẽbre 1561. Depuis le diuorce aduenu en l'Eglise par les protestants lon trouue plus de 85. ou 86. sortes d'expositiõs toutes diuetes sur ces mots. *Hoc est corpus meum.* Gaspar Querchanier de Halle à ramassé 36. passages des seuls liures de Luther par lesquels ledict Luther se cõtraire 36. fois sur ces parolles. l'Eglise Catholique croit simpleniẽt ces mots selon que le fils de Dieu nous les à dictes faisant son testamẽt avec ses disciples la nuit qu'il fut liurẽ auxquels il n'est loisible d'adiouter ou diminuer.

DV PECHÉ ORIGINEL.

P*elagius* & Celestin heretiques nioient anciennement le peché originel disants que le peché procedoit d'imitation & non de generation, & pourtant que le baptesme n'estoit necessaire, veu que par iceluy le Chrestie n'estoit deliurẽ de peché.

Caluin dit que le peché originel n'est point effacẽ par le baptesme, n'y le Chrestie restituẽ en mesme iustice originale & pureté de nature, qu'eust eu Adã s'il feust demeurẽ en sõ integrité: mais il croit que ledit peché cõtinue & demeure en l'hõme iusques à la fin, & pourtãt il nie le baptesme estre necessaire à salut contre l'expresse parolle de Dieu. S. Iean 3. Zuingle à nié tout à plat le peché originel estre aux enfans des Chresties naissant au monde.

DE LA LOY.

Les Manicheens tesmoing S. Augustin disoiẽt que la loy n'estoit donnee aux hõmes pour la metre en pratique & execution, & qu'icelle estoit impossible aux Chresties. Les protestats faisãt Dieu mẽteur qui non seulement nous commãde d'obeir à ses commandements, ains nous offre & presente recompense & bien ample mercede si nous obeissons à iceux, sont pire que les Manicheens car affermant que la loy ne se peut garder, ils osent bien tant presumer deux mesmes que de dire qu'ils sont certains que la vie eternelle leur appartient.

Des bonnes ceures & de la iustification.

Simo n *Magne* cõme tesmogne Theoderet lib. 1. Schap. 1. enseignoit anciennement que les bonnes ceures n'estoiẽt necessaires à salut, & que c'estoit assez de croire. *Euzonius* Hereticque disoit le mesme tesmoing saint Augustin.

Les protestants Calvinistes qui iniquement corrompent le point de la iustification, meslent le benefice de nostre Seigneur Iesus Christ avec l'obiet de la foy qui est Dieu & dõnent à entendre au peuple qu'estre iustifié par foy n'est autre chose que de croire le filz de Dieu & en delaisarsã l'obeissance des cõmandements n'entendent point ces parolles, ie croy en Dieu le Pere tout puissant, &c.

l'on a remarquẽ 22. ou 23. sortes toutes diuerfes d'opinions entre les protestants touchant le point de la iustification.

DE L'INVOCATION DES SAINTS.

V*igilantius* anciennemẽt proposoit au peuple, qu'il ne falloir inuocuer les saints qui sont

au ciel mais aussi tost ceste heresie fut esteinte tant par l'autorité de la parolle de Dieu & de l'Eglise que par vne infinité de miracles qui continuellement se faisoient aux sepulchres des martyrs.

Les protestans deuroient auoir honte d'auoir renouuelé ceste pernicieuse heresie.

DES IMAGES.

F*elicianus*, Iulian l'Apostat les Iconomachiens & autres ennemis du repos de l'Eglise accusoient anciennement les Chrestiens d'Idolatrie par ce qu'ils auoient des images dans leurs temples.

Les protestans font le mesme, & disent en ce moquant qu'il ny a point de difference entre les images de Iesus Christ, des saints Martyrs, & celles des idoles payens de Iupiter, Iuno Mars Palas, & autres semblables. Voyez le traicté qu'à fait Seranus Ministre de Nimes contre les peres de Tournon page 52. Or eux mesmes en blasmant les Catholicqs de ce qu'ils ont les images de Iesus Christ & des saints ne veullent estre blasmés d'auoir chez eux vne infinité d'images de leurs Ministres & d'autres vous ne trouuerez en Hollande & Zelande voire dans Geneue maison ne chambre que ne soit ornee de villaines & lasciuës peintures.

DV PECHÉ ACTVEL.

Les protestans ont renouuelé l'heresie des Nouatiés quand ilz disent que tous pechez actuels ne s'ont point pardonnés par le sacrement de penitence.

DES PELERINAGES

Les Eustachiés nioient les pelerinages estre licites aux Chrestiens. Les protestans font le mesme

me & s'en moquent, cōbien que tous les peres anciens les ayent approuuez & qu'une infinité de miracles si soient faitz, & si font iournellement.

De la violente reformation des Heretiques.

Les Donatistes anciennement s'esleuerent à l'encontre de l'Eglise Catholique & la vouloient reformer cōme ils disoient, ils ruinerent les temples & les autels sacrez où lon disoit la messe & dechasserent tumultuairement les prestres & les ecclesiastiques & firent durāt certaines annees vntrefgrand desordre en l'Eglise, mais cōme recite *Optatus Mileuntanus*, escriuant *ad Parmeniam* lib. 6. du temps de Constantin le grand ils furent iugez & cōdamnez comme gens impies & execrables. Les protestans ont fait pite en noz iours ruinant les saints temples & les autels ils ont raclez les sepultures de leurs Rois & de leurs Princes, & ont ictez les corps saints & les reliqs des Martyrs de Iesus Christ au feu, ils ont cruellement tirānisez les gens d'Eglise, & ont doné leurs corps aux animaux des chāps, ils ont exposé la pudicité des vierges sacrees aux iniures des soldars, & ont fait pauures & miserables vne infinité d'honestes familles, se mōstrants en cela plus barbares & cruels que les payens & infideles. Voila la belle execution & l'effect de la solemnelle protestation qu'ils ont fait, prometās que la reformation n'estoit point pour offenser les Rois Princes & magistrats & ce pēdant ils les ont publicquement faitz abiurer au peuple & en ont crees d'autres à leur poste avec force & violences.

LA HARDIESSE ET TEMERITE

des Protestans à mesdire de toutes choses.

LA hardiessè & temerité insupportable des protestans à mesdire & iuger temerairement de toutes choses saintes & honestes, corrompt les saintes escritures & les falsifier impudément m'a gradément desgousté de leurs iniques escolles. N'est-ce point vn blasphème cõtre nostre Seignr Iesus Christ que Calvin profere en son harmonie sur le 24. chap. de S. Mathieu verset 36. enseignât qu'il à esté ignorât de telle maniere qu'il ne cognoissoit pas vn figuier?

Itẽ que le fils de Dieu se feroit retraitsé priât son pere au iardin d'Oliuet? Itẽ que Iesus Christ au 12. de S. Mathieu n'auroit prouué par aucune raison ferme & biẽ fondee qu'il ne chassoit point les malins esprits par la puissance de beelzebuz? lisez Calvin en son harmonie au verset 25. du chap. susdit.

Itẽ de dire que la passio d'iceluy no⁹ eut esté inutile si sã ame n'eut enduré les terribles tourmẽs des dãnez? Calvin instit. lib. 2. chap. 16. sect. 10. N'est ce point vn autre blasphème de dire que nostre Sauueur se seroit desesperé en l'arbre de la croix? lisez Calvin en son harmonie sur le 27. de S. Mathieu verset 46. Item que Iesus Christ ne seroit descẽdu aux enfers cõtre l'article de nostre foy? Cal. instit. lib. 2. chap. 16. verset. 9. Que mesme apres sa resurrection il auroit eu faute de qlque chose necessaire à la parfaite gloire de resurrection? Calvin harmonie sur le 24. de S. Luc verset 39. Itẽ que le fils de dieu ne se seroit reserué les cicarrices des cinq principales playes, iacoit que l'escriture sainte & la doctrine des peres les plus anciẽs disent apertement le cõtraire? Zacharie 12. act. 1. verset 11. S. Augustin lib. 2. de *symbolo* aux Cathecumes chap. 8. Cyril.

lib. 12. sur S. Iean chap. 58. Or qui est l'hõme de bien qui n'auroit horreur de telles & semblables hardiesses & presõptions proferees par vn hõme cõtre le fils de Dieu? Lediẽt Calvin a esté si presõptueux que d'oser ataqquer mesme les Anges: car au premier liure de ses institutions chap 14. sect. 4. il est escrit que les trois Hierarchies, & les neuf ordres ne sont que choses vaines. Itẽ que lesdits biẽ heureux Anges ne seruẽt à Dieu sincerement & sãs peché. Calvin sur le 1. chap. aux Colos. verset. 20. Item que tous fideles n'ont point vn bon Ange pour leur garde.

DES APOSTRES.

LE mesme parlât des Apostres est iãt temeraire que d'escire qu'iceux ont eu cõmandemẽt exprès de n'enseigner aucune chose laq̃lle premierement ils n'eussẽt apprinse de la bouche du Seignr, & neantmoins il est certain qu'ils en ont enseigné plusieurs autres act. 15. 1. Corinth. 7. 12.

Calvin mesdit des Euangelistes.

ET ne se contentant lediẽt Calvin d'auoir fait tort aux apostres, il vse de mesme audace parlât des Euangelistes car en son harmonie sur le premier de S. Mathieu, il les accuse de n'auoir assez clairement & assurement monstré que nostre Seigneur Iesus Christ soit descendu de la race de David.

Calvin mesdit des Patriarches.

IL mesdit de mesme des Patriarches car parlant d'Abrahã sur le 16. de Genese, il l'accuse d'auoir violé la loy du Mariage cõtre la volõre de Dieu & ordre de nature, & que le lignage de Iacob ne viẽt que d'vne puante ordure. Que l'vne des deux filles

de Laban qu'espousa Iacob n'estoit la femme legitime & que ledit Iacob s'estoit meslé avec ses femmes d'une façon brutale, Calvin sur le 29 de Genese.

Il censuroit Moysé escriuât sur le 32. d'Exode verset. 32. Tous leurs commentaires sont presque farcis de telles effrenees hardieses & temeritez par lesquels corrompans toute la sainte escriture ils l'ont appropriée à leurs perniciosés erreurs & heresies. Quel mal plus grand eut peu arriuer à l'Eglise Chrestienne, que ceste playe que luy ont fait les Protestans non seulement d'auoir reuocqué en doute la plus part des liures de la sainte escriture, ains de les tenir pour suspects & reiectez.

L'epistre catholique de s. Jacques qui presse les hommes à exercer bonnes ceures Luther l'appelle Epistre de paille. L'epistre aux hebreux est plaine de noeuds se dit-il, & contreuenant à l'Euangile, & pour tant elle ne doit estre tenue proceder, ny de s. Paul ny de quelque autre Apostre. Autant en dit il de l'Apocalipse. D'autres n'ont eu honte de dire que la seconde epistre de s. Pierre estoit fausement attribuée à s. Pierre, & qu'elle estoit faulce. Les liures des machabées sont apochryphes se disent ils, aussi sont ils contre eux. Plusieurs d'entr'eux tiennent la plus part des liures du vieil testament, non pour vrais ains come histoires morales, representées aux yeux des hommes, pour former leur vie à iustice & vertu.

Vn des premiers ministres d'entr'eux m'a souuēt dit, qu'il n'y auoit iamais eu de Iob. & que les Histoires d'Adā Noé Sāson & autres, ne sont veritables. Il y a quelque tēps qu'estant en Holande vn docteur de la maison de charité en ma presence se

moquoit de la sainte Escripiture. & estant serieusement reprins, disoit auoir apprins des commentaires de Calvin, & d'autres protestans qu'il n'y auoit nulles certitudes de qui nous teniōs lesdites Escripures, & s'il les falloit tenir pour vrayes, ou point. Je cognois certains ministres audit pais d'holāde qui publiquemēt autorisez des magistrats, sont professiō de ceste inique & diabolique religiō des libertins, & en ont fait imprimer des gros liures.

DES ANCIENS SAINTS

PERES.

LA temerité & hardiesse insupportable des protestans, est trop grande, d'oser ainsi mesdire des anciens Peres & docteurs de l'Eglise, la pluspart desquels ont enduré le martyr pour le nom de Iesu Christ. S. Denis Ateopagite, disciple de s. Paul, & duquel l'escriture sainte fait mention, est appelé vn vieil resueur. S. Cyprian martyr & excellent Docteur, est tenu pour stupide, & delaisé de Dieu, & deprauateur de la penitence. Iean Chrysostome est vn obscurcisseur de nostre iustification, Nazianzenus est vn causeur, s. Ambroise estoit ensorcelé du diable, s. Ierosme estoit conduit par vn esprit diabolique, homme iniurieux blasphemateur, meschant, corrompeur de la sainte escriture, vn vray moyne. *Nicephorus*. est rempli de blasphemés, & d'inectiues, & ainsi ont ils parlé presque de tous les anciens Peres, chose pour auoir horreur & vergoingne, & neantmoins tous leurs escrits sont farcis de tels blasmes & paroles iniurieuses, voyez Beze sur les actes, chap. 23. Item 2. thimoth. 3. annot. 8. i. chor. 7. annot. 1. 9. & 28. &c.

LES HORRIBLES IUGEMENTS DE DIEU
tombez sur les principaux chefs des heretiques.

Les iugemens de Dieu terribles & espouventables, tombez sur les principaux docteurs des protestans, l'ont souuent rendu perplex & estonné: car ce qu'on dit coustumieremēt, leur arriue presque a tous: telle vie, telle fin. Ceux qui ont cogneu la vie & les gestes de feu Martin Luther, mesme de sa ieunesse ont tousiours predit, qu'il feroit vne meschante fin: il estoit ambitieux, & superbe autāt que personne qui feust de son tēps, n'appétant que les honneurs de ce mōde, & n'estoit iamais cōtent de sa vocation. et cōme il auoit l'esprit subtil & curieux, il ne festudioit qu'a sçauoir les arts & sciēces defendues de Dieu, auxquels il proffira si biē qu'il s'estoit rendu les diables si familiers, cōme luy mesme le resmongne par tous ces escripts, que continuellement il conferoit & traictoit avec eux, voire des principaux points de la Religion. Ses œuures, & ses gestes que luy mesme & ses disciples ont fait mettre en lumiere, resmōignent à plain, que ce n'estoit qu'un vêtre execrable, farcy de brocards & de scurrilitez qui auoit enforcélé les cœurs des hōmes. lisez és liures imprimez contre le Pape & Ieā Farcimē. Itē *sermones conuissales*, & aultres semblables ordures: y a il au mōde chose plus orde & vilaine que les subiets desdits liures. Sa fin à biē monstré le courroux de Dieu sur luy: car vn hōme de biē non mauteur, qui pour lors estoit en lieu où il mourut m'a affermé en cōscience qu'auāt sa mort le diable se presenta à luy en forme horrible & espouventable, qui l'intimida de telle sorte, que s'estant mis

au liēt dispos, il feust trouuē mort quatre heures apres. voila le salaire ordinaire des seditieux, & perturbateurs du repos de l'Eglise.

LA MORT DE CALVIN.

Calvin est mort desesperé, estant tourmenté d'une infinité de salles & ordes maladies, desquelles Dieu menace en sa loy, les enfans rebelles & obstinez: ce que ie puis affermer estre vray pour auoit esté lors present, & tesmoing oculaire de sa mort. Sa vie n'auoit iamais esté qu'un pur chagrin estoit d'un naturel ambitieux, malin, enuieux, cholere à outrance, mesdisant de tout le monde, hardy menteur & soupconneux. Combien de fois à il mis la ville de Geneue en armes, les bourgeois naturels contre les estrangers prests à se couper la gorge les vns aux autres, & n'a cessé apres le retour de son banissement, tant qu'il a fait chasser d'illec les meilleures familles, & fait publiquemēt mourir les gens de veru & d'honneur.

Carlostadius, vn des premiers perturbateurs de l'Allemaigne, selon qu'escruiuent mesme les Lutheriēs à eu le col rompu du diable. Zuingle est mort miserablement à la guerre, & d'autres se sont panduz & desesperez. Les autres sont morts portant les armes entre les soldats à la guerre. D'autres se font iournellemēt turqs, & mahometistes. cōme il est aduenü à Paul Alciat, à Adamus Ministre de Heydelbergh que j'ay cogneu & son compagnon *Siluanus*, qui de Catholique deuint Lutherien, puis Calviniste, de Calviniste Arrian, & d'Arriā, Turq, lequel estāt accusé par l'Empereur à la journée Imperiale de Spire Fredrich electeur palatin, luy feit

trancher la teste. Vne infinité d'autres, sortans de l'escolle de Geneue, & de Heydelbergh, se sont faits Arriens cōme Valérin gentil Blandorata Bernardin Ochin & autres semblables. Si l'on eut examiné tous les ministres du palatinat lors que *Marianus*, & *Adamus* furent prins & cōvaincz de leurs erreurs, certainemēt l'on eut descouuert que beaucoup d'autres estoient semblables à eux, *Bucerus* apres auoir par escripts publics enseigné la pluralité des femmes est mort, & mis en prison, & mis aux Chrestiens est mort avec *Mélicus* iuis, il dit d'auoir quitté volontiers & sans regret les escolles des protestans par ce qu'on voit que finalement ils deuenēt Epicuriens, Libertins, Athaïstes, & sans religion, & nō sans cause: car l'iniuste ce dit s'icē, sera encore iniuste. & le, s'icē, se salira d'auantaige. Et pour dire vray il n'y a p'p'riété en eux aucune forme de Religio & pieté, qui puisse ioindre l'homme avec son Dieu & son prochain par charité. Dieu large en misericorde vueille faire la mesme grace à tāt de pauures brebis egarées, & les reioindre en la bergerie de son filz bien aymé, hors laquelle il n'y a salut ne vie, que ce qu'infaliblement arriuera à tous ceux qui en humilité cherchent la paix & le repos de la chrestienté. & si vn chacun s'efforce de faire son deuoir en l'estat où il est appelé, donnant lieu & autorité à l'escripture exposée selon le sens & conferment de l'Eglise Catholique sans vouloir estre sage en soy-mesme. Mais ce Dieu auguste soit loüé par honneur & gloire éternellement. Ainsi soit il.